



## Postulat - 24\_POS\_44 - Blaise Vionnet et consorts au nom groupe vert'libéral - " Je trie mes médicaments" - Pour l'instauration d'une semaine annuelle cantonale de tri des médicaments stockés dans les ménages vaudois

### Texte déposé :

Le tri des médicaments stockés dans les ménages vaudois est un véritable défi, autant sur le plan de la santé publique que sur le plan environnemental.

Il suffit de faire l'inventaire des pharmacies personnelles pour y découvrir probablement quelques emballages de médicaments expirés, ou d'y trouver des médicaments qui ne seront plus utilisés, des bouteilles de sirop à moitié vides, différents génériques pour un même traitement ou enfin de découvrir des stocks importants de Dafalgan (Paracétamol) ou d'anti-inflammatoires... Nous vivons une époque de lutte contre le gaspillage et stocker des quantités importantes de médicaments à son domicile n'est pas rationnel.

Que faire de ces médicaments non utilisés ?

- Certaines officines reprennent les médicaments non utilisés, parfois en exigeant une taxe pour la reprise de ces médicaments. Mais ce service est généralement réservé à leur clientèle. Les grandes chaînes de pharmacie ne reprennent généralement pas les médicaments personnels non utilisés.
- Les déchetteries communales ont parfois des lieux dédiés à la récupération des médicaments mais ce n'est pas le cas de toutes les déchetteries.
- Au vu de la difficulté à trouver une filière de reprise de ces médicaments, la tentation est grande de trouver une « voie facile » d'élimination des médicaments en les jetant dans les sacs à ordures ou dans les toilettes pour les sirops. **Cette manière de faire n'est pas une option.** En effet, si des médicaments sont jetés dans les sacs à ordures, il existe un risque de les retrouver dans la rue après que ces sacs aient été éventrés (par exemple par un animal), amenant un risque sanitaire non négligeable. En plus, il existe un risque environnemental important avec l'accumulation de médicaments qui aggravent la pollution des sols et de l'eau. Et que dire des personnes qui voient les restes de bouteilles de sirop dans les éviers ou dans les toilettes ? Cette action a également des conséquences environnementales importantes, même pour quelques millilitres de sirop, car ces médicaments se retrouvent dans les eaux usées et nécessitent des traitements complexes pour leur élimination.

Fort de ces constats, nous proposons d'introduire une semaine annuelle de tri des médicaments personnels au niveau cantonal. Cette semaine serait une incitation et un rappel pour nos concitoyens et nos concitoyennes de faire le tri de leurs pharmacies personnelles pour en éliminer les médicaments périmés ou les médicaments inutilisés et pour y retrouver des médicaments encore utilisables et de

lutter ainsi contre le gaspillage. Introduire une telle semaine aura des conséquences importantes sur le volume potentiel de médicaments qui seront retournés dans les pharmacies, dans les déchetteries, ou dans d'autres lieux temporaires de collectes de médicament que le Canton pourrait mettre en place et une telle initiative nécessitera une concertation et une coordination avec les pharmaciens et avec les Communes, avec le soutien du Canton pour une telle action.

Ce postulat est complémentaire à la motion sur la même thématique déposée en 2023 par Claude Nicole Grin et consorts – Pour une meilleure prise en charge des médicaments non utilisés ou périmés (23\_Motion\_8). Elle demande d'étudier différentes mesures de prise en charge des médicaments à éliminer, d'étudier la mise en place de partenariats avec les pharmacies et de définir les modes d'élimination appropriées de ces médicaments

**En conséquence, nous avons l'honneur de demander au Conseil d'Etat**

- **D'étudier la faisabilité d'instaurer une semaine annuelle cantonale incitant les vaudois et les vaudoises à trier les médicaments stockés dans leurs pharmacies personnelles.**
- De réfléchir à quel soutien pourrait être apporté aux officines et aux Communes pour leur permettre d'étendre leur offre de récupération de médicaments, par exemple pour les 2 semaines suivant la semaine de tri.
- D'envisager la mise en place éventuelle de lieux temporaires de collectes de médicaments au cas où les officines et les déchetteries communales ne seraient pas en mesure d'absorber le retour des médicaments

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Anna Perret (VER)
3. Carole Dubois (PLR)
4. Cédric Echenard (SOC)
5. Céline Misiego (EP)
6. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
7. Circé Barbezat-Fuchs (V'L)
8. Claude Nicole Grin (VER)
9. Cloé Pointet (V'L)
10. Denis Dumartheray (UDC)
11. Felix Stürner (VER)
12. Géraldine Dubuis (VER)
13. Gérard Mojon (PLR)
14. Graziella Schaller (V'L)
15. Jacques-André Haury (V'L)
16. Jean-Claude Favre (V'L)
17. Jean-Daniel Carrard (PLR)
18. Jean-Louis Radice (V'L)
19. John Desmeules (PLR)
20. Josephine Byrne Garelli (PLR)
21. Kilian Duggan (VER)

22. Laurence Bassin (PLR)
23. Laurence Cretegny (PLR)
24. Laurent Miéville (V'L)
25. Martine Gerber (VER)
26. Monique Hofstetter (PLR)
27. Muriel Thalmann (SOC)
28. Nathalie Vez (VER)
29. Nicola Di Giulio (UDC)
30. Oleg Gafner (VER)
31. Oscar Cherbuin (V'L)
32. Patricia Spack Isenrich (SOC)
33. Philippe Germain (PLR)
34. Pierre-André Romanens (PLR)
35. Sabine Glauser Krug (VER)
36. Sébastien Cala (SOC)
37. Sébastien Humbert (V'L)
38. Sergei Aschwanden (PLR)
39. Sylvie Podio (VER)
40. Théophile Schenker (VER)
41. Yolanda Müller Chabloz (VER)